

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 06718

Numéro SIREN : 479 766 800

Nom ou dénomination : CAPGEMINI CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2019 sous le numéro de dépôt 15913

CAPGEMINI CONSULTING

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé unique
CAPGEMINI CONSULTING
Tour Europlaza
20 avenue Andre Prothin
92400 Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAPGEMINI CONSULTING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- La note B.1 et B.3 de l'annexe présentant respectivement les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des fonds commerciaux et des titres de participation. Nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent ;
- La note B.7 de l'annexe présentant la méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires, qui comprend des prestations au forfait. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 19 avril 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Richard Béjot

Capgemini Consulting SAS

Tour Europlaza

20 avenue André Prothin

92400 COURBEVOIE

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

Bilan actif (en milliers d'euros)

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	77	77		3
Fonds commercial	36 464		36 464	36 464
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 710	1 684	26	72
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	21 320		21 320	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 022		3 022	2 685
Autres immobilisations financières	12		12	12
ACTIF IMMOBILISE	62 604	1 760	60 844	39 236
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	77		77	96
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	81		81	281
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	102 023	43	101 980	91 317
Autres créances	26 274		26 274	34 743
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	400		400	796
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	165		165	212
ACTIF CIRCULANT	129 021	43	128 978	127 445
Ecarts de conversion actif	17		17	15
TOTAL GENERAL	191 642	1 803	189 839	166 695

Bilan passif (en milliers d'euros)

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 30 778)	30 778	30 778
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 680	5 680
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 078	3 078
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8	8
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11 522	12 785
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	51 065	52 328
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	4 100	399
Provisions pour charges	8 391	8 237
PROVISIONS	12 491	8 636
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	4 736	3 896
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 384	615
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 919	22 148
Dettes fiscales et sociales	63 767	59 824
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 499	1 394
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	19 965	17 810
DETTES	126 269	105 688
Ecart de conversion passif	13	43
TOTAL GENERAL	189 839	166 695

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018

(en milliers d'euros)

Rubriques	France	Exercice 2018 Exportation	Total	Exercice 2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	285 751	6 382	292 134	251 476
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	285 751	6 382	292 134	251 476
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 574	490
Autres produits			2 912	2 873
PRODUITS D'EXPLOITATION			296 620	254 839
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			114 811	87 213
Impôts, taxes et versements assimilés			7 691	6 310
Salaires et traitements			97 483	92 127
Charges sociales			44 233	41 475
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			49	68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			1 153	698
Autres charges			6 409	4 372
CHARGES D'EXPLOITATION			271 829	232 262
RESULTAT D'EXPLOITATION			24 791	22 577
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			90	76
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			90	76
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			405	377
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			405	377
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-315	-301

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	24 476	22 276
Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	100	199
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	100	199
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 827	150
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29	99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 799	51
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 727	49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 603	4 008
Impôts sur les bénéfices	5 624	5 532
TOTAL DES PRODUITS	296 809	255 114
TOTAL DES CHARGES	285 287	242 330
BENEFICE OU PERTE	11 522	12 785

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	6	27. Comptes de régularisation	22
B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6	27.1 Produits constatés d'avance	22
1. Immobilisations incorporelles	6	27.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère	22
2. Immobilisations corporelles	7	E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	22
3. Immobilisations financières	7	28. Ventilation du chiffre d'affaires	22
4. Créances et dettes	8	29. Charges et produits financiers avec les entreprises liées	23
5. Opérations en devises	8	30. Résultat exceptionnel	23
6. Provisions	8	31. Impôt sur les bénéfices	23
7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations	8	31.1 Intégration fiscale	23
7.1 Prestations en régie	8	31.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	24
7.2 Prestations au forfait	9	31.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	24
8. Engagements de retraite	9	31.4 Variation de la dette future d'impôt	25
9. Crédit d'Impôt Recherche	9	F. INFORMATIONS DIVERSES	26
10. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi	9	32. Effectif moyen	26
11. Changement de méthodes comptables	10	33. Identité de la société mère consolidante	26
C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	10	34. Engagements hors bilan	26
12. Immobilisations incorporelles et corporelles	10	34.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables	26
13. Amortissements	11	34.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables	28
14. Fonds commerciaux	12	35. Liste des filiales et des participations	28
15. Immobilisations financières	12	36. Engagements sur le personnel	29
16. Dépréciation des postes de l'actif	13	36.1 Engagements de retraite et assimilés	29
17. Etat des échéances des créances	14	37. Rémunération des organes de direction	30
18. Créances concernant des entreprises liées	15	G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	30
19. Créances représentées par des effets de commerce	15		
20. Produits à recevoir	16		
21. Comptes de régularisation	16		
21.1 Charges constatées d'avance	16		
21.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères	17		
D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	18		
22. Tableau de variation des capitaux propres	18		
23. Tableau de variation des provisions	19		
24. Etats des échéances des dettes	20		
25. Dettes concernant les entreprises liées	21		
26. Charges à payer	21		

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La Société a fait l'acquisition, en date du 16 octobre 2018, de la totalité des actions de la société JUNE 21 (société par actions simplifiée, au capital social de 79 672,41 euros, ayant son siège social 73 rue Saint-Anne – 75002 Paris immatriculée au RCS de Paris et enregistrée sous le numéro SIREN 494 726 532) société de conseil experte en marketing digital et spécialiste de l'accompagnement des dirigeants de marques leaders dans leur transformation digitale orientée données.

Lors de l'acquisition, la société JUNE 21 détenait :

- La totalité des actions de la société JUNE 22 S.A.S. ;
- 29,9% des actions de la société Five by Five S.A.S. ;
- 10% des actions de la société Gaultier & Associés S.A.S.

La société JUNE 22 S.A.S., filiale à 100% de la société JUNE 21 S.A.S. a fait l'objet d'une opération juridique de dissolution sans liquidation par décision de son associé unique en date du 19 novembre 2018, dissolution entraînant la transmission universelle de son patrimoine à la société JUNE 21 S.A.S. La société JUNE 22 S.A.S. a été radiée en date du 21 janvier 2019.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français en vigueur à la clôture de l'exercice, et ce dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 9 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique, et n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Il n'y a pas de droit au bail dans les comptes au 31 décembre 2018.

Les frais d'établissement sont amortis dans l'année, ou sur une période de 3 années.

Les licences et logiciels sont amortis sur des durées de 12 mois, 3 ou 5 ans.

Le poste fonds commercial comprend les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Ces éléments ont une durée d'utilisation non limitée.

Il n'y avait pas de mali technique dans les comptes au 31 décembre 2017, et aucun mali technique n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2018.

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds commercial.

Les tests de valeur du fonds commercial consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations de marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes

Constructions :	N/A
Agencements et installations :	5 à 10 ans
Matériels divers :	3 à 5 ans
Matériel de bureau :	5 à 10 ans
Matériel informatique :	3 à 5 ans
Mobilier :	5 à 10 ans

3. Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe 1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par la société, et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les factures à émettre ou émises d'avance ainsi que les factures non parvenues sont comptabilisées hors TVA.

5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :

- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change ;
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

6. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

7.1 Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

7.2 Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

8. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la maturité de l'engagement. Ce taux s'élève à 1,50% au 31 décembre 2018

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

9. Crédit d'Impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

10. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société a comptabilisé un CICE de 931 milliers d'euros en crédit d'impôt société.

Ce CICE a permis en 2018 de réaliser un certain nombre de dépenses et d'investissements permettant d'améliorer sa compétitivité. Le principal axe d'utilisation a été l'investissement commercial pour gagner/maintenir des parts de marché chez des prospects/clients considérés stratégiques.

11. Changement de méthodes comptables

La société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable sur l'exercice clos le 31 décembre 2018.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

12. Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2017	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement	0				
Autres postes d'immobilisation incorporelles	36 540				36 540
Total immobilisations incorporelles	36 540	0	0	0	36 540
Terrains	0				
Constructions sur sol propre	0				
Constructions sur sol d'autrui	0				
Constructions installations, agencements...	0				
Installations générales et agencements	1 374				1 374
Installations techniques, matériels et outillages	0				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	336				336
Emballages récupérables et divers	0				
Immobilisations corporelles en cours	0				
Total Immobilisations Corporelles	1 710	0	0	0	1 710
Acomptes	0				
TOTAL	38 250	0	0	0	38 250

13. Amortissements

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2017	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement	0				
Autres immobilisations incorporelles	74		3		77
Total amortissements sur immobilisations incorporelles	74	0	3	0	77
Terrains	0				
Constructions	0				
Installations générales et agencements	1 305		43		1 348
Installations techniques, matériels et outillages	0				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau informatique, mobilier	333		3		336
Emballages récupérables et divers	0				
Total amortissements sur immobilisations corporelles	1 638	0	46	0	1 684
TOTAL	1 712	0	49	0	1 761

14. Fonds commerciaux

Montants exprimés en milliers d'euros

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
	Apport Ernst & Young Fonds de commerce		12 422	12 422		12 422
	Apport clientèle Gemini Consulting Fonds de commerce		24 042	24 042		24 042
TOTAL DES FONDS COMMERCIAUX			36 464	36 464	0	36 464

15. Immobilisations financières

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2017	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2018
Participations évaluées par mise en équivalence	0				
Autres participations	0		21 320		21 320
Autres titres immobilisés	0				
Prêts et autres immobilisations financières	2 697		337		3 034
TOTAL	2 697	0	21 657	0	24 354

16. Dépréciation des postes de l'actif

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2017	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	0				
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0				
Dépréciations sur titres mis en équivalence	0				
Dépréciation sur titres de participations	0				
Dépréciation autres immos financières	0				
Dépréciations sur actif immobilisé	0	0	0	0	0
Dépréciations sur stocks et encours	0				
Dépréciations sur créances clients	43				43
Autres dépréciations	0				
Dépréciations sur actif circulant	43	0	0	0	43
TOTAL	43	0	0	0	43

17. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 131 497 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2018 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	3 034	0	3 034
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 022	0	3 022
Autres immobilisations financières	12	0	12
ACTIF CIRCULANT :	128 462	128 353	109
Clients	101 975	101 975	
Clients douteux	48	48	
Personnel et comptes rattachés	522	522	
Organismes sociaux	168	168	
Etat : impôts et taxes diverses	3 222	3 222	
Groupe et associés	21 818	21 818	
Débiteurs divers	544	544	
Charges constatées d'avance	165	56	109
TOTAL	131 496	128 353	3 143
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	265		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

18. Créances concernant des entreprises liées

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à <50%
Capital souscrit non appelé	0	0
Participations	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
Prêts	0	0
Autres titres immobilisés	0	0
Autres immobilisations financières	0	0
Créances clients et comptes rattachés	48 293	0
Autres créances (comptes courants débiteurs)	22 323	0
Charges constatées d'avance	0	0
TOTAL	70 616	0

19. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés ».

Ils s'élèvent au 31 décembre 2018 à 143 milliers d'euros.

20. Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2018
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
CREANCES D'EXPLOITATION	35 561
Créances clients et comptes rattachés – Factures à émettre	34 917
Autres créances – Fournisseurs, avoirs à recevoir	505
Autres créances – Personnel, produits à recevoir	0
Autres créances – Organismes sociaux, produits à recevoir	139
Autres créances – Etat, produits à recevoir	0
TRESORERIE	0
Valeurs mobilières de placement	0
Disponibilités	0
TOTAL	35 561

21. Comptes de régularisation

21.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance incluses dans les postes du compte de résultat sont ventilées comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2018
CHARGES D'EXPLOITATION	165
Licences	20
Coût avant vente	145
CHARGES FINANCIERES	0
	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
	0
TOTAL	165

21.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts (montants exprimés en milliers d'euros)	Montant total	Ecart de conversion actif		Provision pour perte de change	Net	Ecart de conversion passif Montant total
		Différence compensée par				
		Ecart passif *	Couverture de change			
Acomptes sur immobilisations						
Prêts et autres créances immobilisées						
Créances d'exploitation et diverses	4		4			-11
Dettes financières						
Dettes d'exploitation et divers	17			17		-1

* Le montant de la dotation a été limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

22. Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Prov. régl.	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2018	30 778	3 078	5 504	176		8		12 785	52 329
Réduction de capital									0
Apport partiel d'actif									0
Affectation du résultat 2017									0
Distribution de dividendes								-12 785	12 785
Autres mouvements									0
Résultat de l'exercice 2018								11 522	11 522
Au 31/12/2018	30 778	3 078	5 504	176	0	8	0	11 522	51 066

Au 31 décembre 2018, le capital social est composé de 3 847 197,00 actions, dont la valeur nominale s'élève à 8 euros, détenues à 100,00% par SAS CAPGEMINI FRANCE.

23. Tableau de variation des provisions

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2017	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2018
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour IDR	8 237		1 136	-982		8 391
Provisions pour litige						
Autres provisions pour risques et charges	399		3 815	- 53	- 62	393
TOTAL	8 636	0	4 952	-1 035	- 62	12 491

Résultat d'exploitation	1 153	-997
Résultat financier		
Résultat exceptionnel	3 799	-100

Les autres provisions pour risques et charges concernent pour l'essentiel le déménagement de locaux.

24. Etats des échéances des dettes

Les dettes dues par la société s'élèvent à 124 886 milliers d'euros au 31 décembre 2018 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	4 736	944	3 792	
Fournisseurs et comptes rattachés	28 919	28 919		
Personnel et comptes rattachés	28 979	25 388		3 591
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 099	16 871	1 227	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- Taxe sur la valeur ajoutée	14 220	14 220		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et comptes rattachés	2 468	2 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	7 499	1 497	6 002	
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	19 965	19 965		
TOTAL	124 885	110 272	11 021	3 591
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

25. Dettes concernant les entreprises liées

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à <50%
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 665	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (comptes courants créditeurs)	7 369	
Produits constatés d'avance	5 678	
TOTAL	33 712	0

26. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION	47 928
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 758
Dettes fiscales et sociales	42 170
DETTES FINANCIERES	273
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dette financières divers	273
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
DETTES DIVERSES	611
CAP sur RAS 2016	105
Autres dettes	506
TOTAL	48 812

27. Comptes de régularisation

27.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les postes du compte de résultat sont ventilés comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2018
CHARGES D'EXPLOITATION	19 965
Factures émises d'avance sur contrats	19 965
CHARGES FINANCIERES	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
TOTAL	19 965

27.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère

Se référer au paragraphe C.21.2

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

28. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2018
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Services et conseils en informatique	292 134
Chiffre d'affaires total	292 134

La répartition du chiffre d'affaires par lieu géographique est la suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2018
France	285 751
Export	6 382
Chiffre d'affaires total	292 133

29. Charges et produits financiers avec les entreprises liées

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à <50%
Charges financières		
Produits financiers		
TOTAL	0	0

30. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	100	199
Cessions d'immobilisations		
Autres produits sur opérations de gestion		
Reprises sur provisions et transferts de charges	100	199
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-3 827	-150
Cessions d'immobilisations		
Autres charges sur opérations de gestion	-29	-99
Dotations aux amortissements et provisions	-3 799	51
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 727	49

31. Impôt sur les bénéfices

31.1 Intégration fiscale

La société Capgemini Consulting est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère la société Capgemini S.E., dont le siège social est situé 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

L'impôt sur les sociétés supporté par la société Capgemini Consulting est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

31.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Montants exprimés en milliers d'euros	Résultats avant impôts	Calcul de l'impôt 34,19 %
Résultat courant	24 476	8 368
Résultat exceptionnel	-3727	-1 274
Participation de l'exercice	-3603	-1 232
Résultat comptable avant impôt	17145	5 862
Différences fiscales	3946	1 572
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt apprentissage		
Crédit d'impôt famille		- 14
Crédit d'impôt mécénat		- 78
Crédit d'impôt recherche		- 613
Crédit d'impôt compétitivité emploi		- 882
Rappels d'impôt		
IMPOT SUR LES BENEFICES	5 624	5 624

31.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2018
Résultat net de l'exercice	11 522
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	5 624
Résultat avant impôt	17 146
Variation des provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour investissements	
Autres évaluations dérogatoires	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	17 146

31.4 Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018	Exercice 2017
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés	3 591	4 022
Congés payés		
Organic	410	349
Effort construction	121	93
Provisions réglementées :		
Provisions pour investissements		
Provisions :		
Provision IDR	8 391	8 237
Provision pour perte de change	17	15
Provision pour pertes à terminaison		
Provision pour restructuration		
Autres provisions	3376	
Ecarts de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	-4	- 5
Ecarts de conversion sur opérations non couvertes	- 4	29
Ecart de réévaluation des couvertures de change	- 24	5
Autres provisions		
Divers :		
TOTAL	15 874	12 745
Taux d'impôt sur différences temporaires	34,43 %	34,43 %
IMPOTS DIFFERES	5 465	4 388
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables		
Provision pour investissement		
IMPOTS DIFFERES	0	0

F. INFORMATIONS DIVERSES

32. Effectif moyen

Sur l'exercice 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Exercice 2018	Effectif
Cadres	1 138
Agents de maîtrise, et techniciens	5
Employés	30
TOTAL	1 173

33. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Capgemini S.E., dont le siège est 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

34. Engagements hors bilan

34.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions (contrats)	50
. Autres	
- Autres engagements donnés :	
. Engagements fermes d'achats	
. Engagement d'achats et ventes de devises à terme auprès de Capgemini S.E. (1)	
. Titres de participation	
. Engagements de location	759
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	809

- (1) Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelles de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Capgemini S.E. des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Capgemini S.E., cette dernière agissant en tant que

banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Devise	Position	Base devise (milliers)	Mark to Market (k€)	Date début	Date fin
CNY	Achat	12,51	0,01	01/01/2018	31/03/2019
CNY	Vente	12,51	- 0,01	01/01/2018	31/03/2019
CNY	Achat	50,00	- 0,07	01/01/2019	31/03/2020
GBP	Achat	87,51	0,69	01/01/2018	31/03/2019
GBP	Vente	87,51	- 0,69	01/01/2018	31/03/2019
GBP	Achat	350,00	6,48	01/01/2019	31/03/2020
INR	Achat	5 678,32	0,24	01/01/2018	31/03/2019
INR	Vente	4 171,47	- 0,14	01/01/2018	31/03/2019
INR	Achat	16 685,86	- 0,48	01/01/2019	31/03/2020
INR	Achat	6 771,17	- 4,99	01/01/2020	31/03/2021
INR	Achat	3 385,59	- 1,24	01/01/2021	31/03/2022
NOK	Achat	5,01	- 0,01	01/01/2018	31/03/2019
NOK	Vente	5,01	0,01	01/01/2018	31/03/2019
NOK	Achat	20,00	- 0,00	01/01/2019	31/03/2020
PLN	Achat	114,52	0,11	01/01/2018	31/03/2019
PLN	Vente	114,52	- 0,11	01/01/2018	31/03/2019
PLN	Achat	458,08	- 0,91	01/01/2019	31/03/2020
PLN	Achat	229,04	- 0,75	01/01/2020	31/03/2021
PLN	Achat	114,52	- 0,70	01/01/2021	31/03/2022
USD	Achat	200,01	8,27	01/01/2018	31/03/2019
USD	Vente	760,31	- 32,14	01/01/2018	31/03/2019
USD	Achat	800,00	15,84	01/01/2019	31/03/2020
USD	Vente	1 000,00	- 19,80	01/01/2019	31/03/2020

Montants exprimés en milliers d'euros		Exercice 2018
ENGAGEMENTS RECUS :		
- Engagements financiers		
. Effets escomptés non échus		
. Avals et cautions (contrats)		
. Autres		
- Autres engagements reçus		
. Garanties reçues de clients		
. Garantie de passif sur acquisition de titres de participation		2100
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		2100

34.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables

Néant.

35. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers euros	Valeur comptable des titres détenus		Pourcentage de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos
	Brute	Nette			
A. Renseignements concernant les filiales et participations					
1. Filiales (+50% capital détenu)					
JUNE 21 SAS	21320	21320	100	3047	971
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)					
TOTAL	21 320	21 320	100	3047	971

36. Engagements sur le personnel

36.1 Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 s'analyse comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2017	Variation	Exercice 2018
Engagement de retraite	10 357	- 565	9 792
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	-2 120	720	-1 400
Coûts des services passés non financés	0	0	0
PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE	8 237	155	8 392

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier 2018	10 357
Charge d'intérêts	141
Coût des services rendus au cours de l'exercice	740
Prestations servies	- 569
Changement de périmètre	
Ecart actuariel	-464
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	- 413
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DECEMBRE 2018	9 792

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2018 est le suivant :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018
Coût des services rendus au titre de l'exercice	740
Charge d'intérêts	141
Amortissement des écarts actuariels (méthode du corridor)	256
Coût des services passés	
Prestations servies	
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	- 413
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	724

Les données relatives aux bénéficiaires prises en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

Exercice 2018	
Nombre de bénéficiaires	1 192
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	6
Age moyen des bénéficiaires (en années)	33

37. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

CAPGEMINI CONSULTING

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 777 576 euros
Siège social : Siège social : 145-151 quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux
479 766 800 R.C.S. NANTERRE
(la « Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 26 AVRIL 2019

Au siège social,

La société **CAPGEMINI France**, Société par actions simplifiée au capital de 88.566.287 euros, ayant son siège social 5 – 7 rue Frédéric Clavel – 92287 Suresnes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE et enregistrée sous le numéro SIREN 328 781 786,

Représentée par son Président, Monsieur Olivier SEVILLIA,

Agissant en qualité d'Associé unique de la Société,

A pris les décisions ci-après.

Les points soumis à l'Associé Unique sont les suivants :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Mandat du Président ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Préalablement aux décisions qui vont suivre, il a été mis à la disposition de l'Associé Unique :

- Les statuts de la Société,
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe desdits comptes,

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Le rapport général du Commissaire aux comptes,
- Le projet des décisions de l'Associé Unique soumis à son approbation.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus au Président de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Associé Unique constate qu'au titre des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 dudit Code, la Société a encouru en 2018 une charge de 414 835 euros au titre des amortissements excédentaires et 57 356 euros au titre de la taxe sur les véhicules de tourisme de sociétés, soit un montant global de dépenses non déductible du résultat fiscal de 472 191 euros.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice	11 521 926.73 euros
Report à nouveau au 31/12/2018	7 691.15 euros
Total à affecter	11 529 617.88 euros
Dotation à la réserve légale	0 euro
Distribution d'un dividende de 2.99 euros par action, soit pour 3 847 197 actions :	11 503 119.03 euros
Et le solde en report à nouveau, soit	26 498.85 euros
Soit un total affecté de :	11 529 617.88 euros

Le dividende sera mis en paiement par les soins de la Société au plus tard le **30/06/2019**.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Exercice	Dividende par action
Exercice clos le 31.12.2017	3.32
Exercice clos le 31.12.2016	1.73
Exercice clos le 31.12.2015	0.87

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique constate qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, prenant acte de l'expiration du mandat de Président de Monsieur Cyril GARCIA à compter de ce jour, décide de renouveler ce mandat pour une nouvelle période d'un (1) an expirant à l'issue de la décision de l'Associé Unique devant statuer dans l'année 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte des mandats des Commissaires aux comptes de la Société qui ont été nommés par décision de l'Associé Unique dans les termes définis ci-après :

Nom et qualité du Commissaire aux Comptes	Date de nomination/ renouvellement	Durée du mandat	Expiration du mandat
La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SAS, titulaire	Décision d'Associé Unique du 28 avril 2017	5 exercices sociaux	A l'issue de la décision de l'Associé Unique devant statuer dans l'année 2022 sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021

GEORGHIOU Jean-Christophe, suppléant	Décision d'Associé Unique du 28 avril 2017	5 exercices sociaux	A l'issue de la décision de l'Associé Unique devant statuer dans l'année 2022 sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021
--------------------------------------	--	---------------------	--

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs à la société Journal LA LOI, sise Tour Montparnasse – 33 avenue du Maine – BP 58 – 75015 Paris, ainsi qu'au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour CAPGEMINI FRANCE

L'Associé Unique



Olivier SEVILLIA

CAPGEMINI CONSULTING

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé unique
CAPGEMINI CONSULTING
Tour Europlaza
20 avenue Andre Prothin
92400 Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAPGEMINI CONSULTING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- La note B.1 et B.3 de l'annexe présentant respectivement les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des fonds commerciaux et des titres de participation. Nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent ;
- La note B.7 de l'annexe présentant la méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires, qui comprend des prestations au forfait. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 19 avril 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Richard Béjot

Capgemini Consulting SAS

Tour Europlaza

20 avenue André Prothin

92400 COURBEVOIE

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

Bilan actif (en milliers d'euros)

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	77	77		3
Fonds commercial	36 464		36 464	36 464
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 710	1 684	26	72
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	21 320		21 320	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 022		3 022	2 685
Autres immobilisations financières	12		12	12
ACTIF IMMOBILISE	62 604	1 760	60 844	39 236
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	77		77	96
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	81		81	281
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	102 023	43	101 980	91 317
Autres créances	26 274		26 274	34 743
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	400		400	796
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	165		165	212
ACTIF CIRCULANT	129 021	43	128 978	127 445
Ecarts de conversion actif	17		17	15
TOTAL GENERAL	191 642	1 803	189 839	166 695

Bilan passif (en milliers d'euros)

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 30 778)	30 778	30 778
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 680	5 680
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 078	3 078
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8	8
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11 522	12 785
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	51 065	52 328
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	4 100	399
Provisions pour charges	8 391	8 237
PROVISIONS	12 491	8 636
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	4 736	3 896
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 384	615
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 919	22 148
Dettes fiscales et sociales	63 767	59 824
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 499	1 394
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	19 965	17 810
DETTES	126 269	105 688
Ecart de conversion passif	13	43
TOTAL GENERAL	189 839	166 695

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018

(en milliers d'euros)

Rubriques	France	Exercice 2018 Exportation	Total	Exercice 2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	285 751	6 382	292 134	251 476
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	285 751	6 382	292 134	251 476
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 574	490
Autres produits			2 912	2 873
PRODUITS D'EXPLOITATION			296 620	254 839
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			114 811	87 213
Impôts, taxes et versements assimilés			7 691	6 310
Salaires et traitements			97 483	92 127
Charges sociales			44 233	41 475
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			49	68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			1 153	698
Autres charges			6 409	4 372
CHARGES D'EXPLOITATION			271 829	232 262
RESULTAT D'EXPLOITATION			24 791	22 577
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			90	76
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			90	76
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			405	377
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			405	377
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-315	-301

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	24 476	22 276
Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	100	199
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	100	199
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 827	150
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29	99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 799	51
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 727	49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 603	4 008
Impôts sur les bénéfices	5 624	5 532
TOTAL DES PRODUITS	296 809	255 114
TOTAL DES CHARGES	285 287	242 330
BENEFICE OU PERTE	11 522	12 785

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	6	27. Comptes de régularisation	22
B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6	27.1 Produits constatés d'avance	22
1. Immobilisations incorporelles	6	27.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère	22
2. Immobilisations corporelles	7	E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	22
3. Immobilisations financières	7	28. Ventilation du chiffre d'affaires	22
4. Créances et dettes	8	29. Charges et produits financiers avec les entreprises liées	23
5. Opérations en devises	8	30. Résultat exceptionnel	23
6. Provisions	8	31. Impôt sur les bénéfices	23
7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations	8	31.1 Intégration fiscale	23
7.1 Prestations en régie	8	31.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	24
7.2 Prestations au forfait	9	31.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	24
8. Engagements de retraite	9	31.4 Variation de la dette future d'impôt	25
9. Crédit d'Impôt Recherche	9	F. INFORMATIONS DIVERSES	26
10. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi	9	32. Effectif moyen	26
11. Changement de méthodes comptables	10	33. Identité de la société mère consolidante	26
C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	10	34. Engagements hors bilan	26
12. Immobilisations incorporelles et corporelles	10	34.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables	26
13. Amortissements	11	34.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables	28
14. Fonds commerciaux	12	35. Liste des filiales et des participations	28
15. Immobilisations financières	12	36. Engagements sur le personnel	29
16. Dépréciation des postes de l'actif	13	36.1 Engagements de retraite et assimilés	29
17. Etat des échéances des créances	14	37. Rémunération des organes de direction	30
18. Créances concernant des entreprises liées	15	G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	30
19. Créances représentées par des effets de commerce	15		
20. Produits à recevoir	16		
21. Comptes de régularisation	16		
21.1 Charges constatées d'avance	16		
21.2 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères	17		
D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	18		
22. Tableau de variation des capitaux propres	18		
23. Tableau de variation des provisions	19		
24. Etats des échéances des dettes	20		
25. Dettes concernant les entreprises liées	21		
26. Charges à payer	21		

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La Société a fait l'acquisition, en date du 16 octobre 2018, de la totalité des actions de la société JUNE 21 (société par actions simplifiée, au capital social de 79 672,41 euros, ayant son siège social 73 rue Saint-Anne – 75002 Paris immatriculée au RCS de Paris et enregistrée sous le numéro SIREN 494 726 532) société de conseil experte en marketing digital et spécialiste de l'accompagnement des dirigeants de marques leaders dans leur transformation digitale orientée données.

Lors de l'acquisition, la société JUNE 21 détenait :

- La totalité des actions de la société JUNE 22 S.A.S. ;
- 29,9% des actions de la société Five by Five S.A.S. ;
- 10% des actions de la société Gaultier & Associés S.A.S.

La société JUNE 22 S.A.S., filiale à 100% de la société JUNE 21 S.A.S. a fait l'objet d'une opération juridique de dissolution sans liquidation par décision de son associé unique en date du 19 novembre 2018, dissolution entraînant la transmission universelle de son patrimoine à la société JUNE 21 S.A.S. La société JUNE 22 S.A.S. a été radiée en date du 21 janvier 2019.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français en vigueur à la clôture de l'exercice, et ce dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 9 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, des règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique, et n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Il n'y a pas de droit au bail dans les comptes au 31 décembre 2018.

Les frais d'établissement sont amortis dans l'année, ou sur une période de 3 années.

Les licences et logiciels sont amortis sur des durées de 12 mois, 3 ou 5 ans.

Le poste fonds commercial comprend les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Ces éléments ont une durée d'utilisation non limitée.

Il n'y avait pas de mali technique dans les comptes au 31 décembre 2017, et aucun mali technique n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2018.

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds commercial.

Les tests de valeur du fonds commercial consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations de marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes

Constructions :	N/A
Agencements et installations :	5 à 10 ans
Matériels divers :	3 à 5 ans
Matériel de bureau :	5 à 10 ans
Matériel informatique :	3 à 5 ans
Mobilier :	5 à 10 ans

3. Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe 1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par la société, et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les factures à émettre ou émises d'avance ainsi que les factures non parvenues sont comptabilisées hors TVA.

5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :

- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change ;
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

6. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

7. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

7.1 Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

7.2 Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

8. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la maturité de l'engagement. Ce taux s'élève à 1,50% au 31 décembre 2018

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

9. Crédit d'Impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

10. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société a comptabilisé un CICE de 931 milliers d'euros en crédit d'impôt société.

Ce CICE a permis en 2018 de réaliser un certain nombre de dépenses et d'investissements permettant d'améliorer sa compétitivité. Le principal axe d'utilisation a été l'investissement commercial pour gagner/maintenir des parts de marché chez des prospects/clients considérés stratégiques.

11. Changement de méthodes comptables

La société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable sur l'exercice clos le 31 décembre 2018.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

12. Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2017	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement	0				
Autres postes d'immobilisation incorporelles	36 540				36 540
Total immobilisations incorporelles	36 540	0	0	0	36 540
Terrains	0				
Constructions sur sol propre	0				
Constructions sur sol d'autrui	0				
Constructions installations, agencements...	0				
Installations générales et agencements	1 374				1 374
Installations techniques, matériels et outillages	0				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	336				336
Emballages récupérables et divers	0				
Immobilisations corporelles en cours	0				
Total Immobilisations Corporelles	1 710	0	0	0	1 710
Acomptes	0				
TOTAL	38 250	0	0	0	38 250

13. Amortissements

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2017	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement	0				
Autres immobilisations incorporelles	74		3		77
Total amortissements sur immobilisations incorporelles	74	0	3	0	77
Terrains	0				
Constructions	0				
Installations générales et agencements	1 305		43		1 348
Installations techniques, matériels et outillages	0				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau informatique, mobilier	333		3		336
Emballages récupérables et divers	0				
Total amortissements sur immobilisations corporelles	1 638	0	46	0	1 684
TOTAL	1 712	0	49	0	1 761

14. Fonds commerciaux

Montants exprimés en milliers d'euros

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
	Apport Ernst & Young Fonds de commerce		12 422	12 422		12 422
	Apport clientèle Gemini Consulting Fonds de commerce		24 042	24 042		24 042
TOTAL DES FONDS COMMERCIAUX			36 464	36 464	0	36 464

15. Immobilisations financières

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2017	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2018
Participations évaluées par mise en équivalence	0				
Autres participations	0		21 320		21 320
Autres titres immobilisés	0				
Prêts et autres immobilisations financières	2 697		337		3 034
TOTAL	2 697	0	21 657	0	24 354

16. Dépréciation des postes de l'actif

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2017	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	0				
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0				
Dépréciations sur titres mis en équivalence	0				
Dépréciation sur titres de participations	0				
Dépréciation autres immos financières	0				
Dépréciations sur actif immobilisé	0	0	0	0	0
Dépréciations sur stocks et encours	0				
Dépréciations sur créances clients	43				43
Autres dépréciations	0				
Dépréciations sur actif circulant	43	0	0	0	43
TOTAL	43	0	0	0	43

17. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 131 497 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2018 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	3 034	0	3 034
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 022	0	3 022
Autres immobilisations financières	12	0	12
ACTIF CIRCULANT :	128 462	128 353	109
Clients	101 975	101 975	
Clients douteux	48	48	
Personnel et comptes rattachés	522	522	
Organismes sociaux	168	168	
Etat : impôts et taxes diverses	3 222	3 222	
Groupe et associés	21 818	21 818	
Débiteurs divers	544	544	
Charges constatées d'avance	165	56	109
TOTAL	131 496	128 353	3 143
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	265		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

18. Créances concernant des entreprises liées

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à <50%
Capital souscrit non appelé	0	0
Participations	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
Prêts	0	0
Autres titres immobilisés	0	0
Autres immobilisations financières	0	0
Créances clients et comptes rattachés	48 293	0
Autres créances (comptes courants débiteurs)	22 323	0
Charges constatées d'avance	0	0
TOTAL	70 616	0

19. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés ».

Ils s'élèvent au 31 décembre 2018 à 143 milliers d'euros.

20. Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2018
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
CREANCES D'EXPLOITATION	35 561
Créances clients et comptes rattachés – Factures à émettre	34 917
Autres créances – Fournisseurs, avoirs à recevoir	505
Autres créances – Personnel, produits à recevoir	0
Autres créances – Organismes sociaux, produits à recevoir	139
Autres créances – Etat, produits à recevoir	0
TRESORERIE	0
Valeurs mobilières de placement	0
Disponibilités	0
TOTAL	35 561

21. Comptes de régularisation

21.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance incluses dans les postes du compte de résultat sont ventilées comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2018
CHARGES D'EXPLOITATION	165
Licences	20
Coût avant vente	145
CHARGES FINANCIERES	0
	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
	0
TOTAL	165

21.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts (montants exprimés en milliers d'euros)	Montant total	Ecart de conversion actif		Provision pour perte de change	Net	Ecart de conversion passif Montant total
		Différence compensée par				
		Ecart passif *	Couverture de change			
Acomptes sur immobilisations						
Prêts et autres créances immobilisées						
Créances d'exploitation et diverses	4		4			-11
Dettes financières						
Dettes d'exploitation et divers	17			17		-1

* Le montant de la dotation a été limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

22. Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Prov. régl.	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2018	30 778	3 078	5 504	176		8		12 785	52 329
Réduction de capital									0
Apport partiel d'actif									0
Affectation du résultat 2017									0
Distribution de dividendes								-12 785	12 785
Autres mouvements									0
Résultat de l'exercice 2018								11 522	11 522
Au 31/12/2018	30 778	3 078	5 504	176	0	8	0	11 522	51 066

Au 31 décembre 2018, le capital social est composé de 3 847 197,00 actions, dont la valeur nominale s'élève à 8 euros, détenues à 100,00% par SAS CAPGEMINI FRANCE.

23. Tableau de variation des provisions

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2017	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2018
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour IDR	8 237		1 136	-982		8 391
Provisions pour litige						
Autres provisions pour risques et charges	399		3 815	- 53	- 62	393
TOTAL	8 636	0	4 952	-1 035	- 62	12 491

Résultat d'exploitation	1 153	-997
Résultat financier		
Résultat exceptionnel	3 799	-100

Les autres provisions pour risques et charges concernent pour l'essentiel le déménagement de locaux.

24. Etats des échéances des dettes

Les dettes dues par la société s'élèvent à 124 886 milliers d'euros au 31 décembre 2018 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	4 736	944	3 792	
Fournisseurs et comptes rattachés	28 919	28 919		
Personnel et comptes rattachés	28 979	25 388		3 591
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 099	16 871	1 227	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- Taxe sur la valeur ajoutée	14 220	14 220		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et comptes rattachés	2 468	2 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	7 499	1 497	6 002	
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	19 965	19 965		
TOTAL	124 885	110 272	11 021	3 591
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

25. Dettes concernant les entreprises liées

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à <50%
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 665	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (comptes courants créditeurs)	7 369	
Produits constatés d'avance	5 678	
TOTAL	33 712	0

26. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION	47 928
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 758
Dettes fiscales et sociales	42 170
DETTES FINANCIERES	273
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dette financières divers	273
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
DETTES DIVERSES	611
CAP sur RAS 2016	105
Autres dettes	506
TOTAL	48 812

27. Comptes de régularisation

27.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les postes du compte de résultat sont ventilés comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2018
CHARGES D'EXPLOITATION	19 965
Factures émises d'avance sur contrats	19 965
CHARGES FINANCIERES	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
TOTAL	19 965

27.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère

Se référer au paragraphe C.21.2

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

28. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2018
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Services et conseils en informatique	292 134
Chiffre d'affaires total	292 134

La répartition du chiffre d'affaires par lieu géographique est la suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2018
France	285 751
Export	6 382
Chiffre d'affaires total	292 133

29. Charges et produits financiers avec les entreprises liées

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant concernant les entreprises	
	Liées > 50%	Avec lesquelles la société a un lien de participation de 10% à <50%
Charges financières		
Produits financiers		
TOTAL	0	0

30. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	100	199
Cessions d'immobilisations		
Autres produits sur opérations de gestion		
Reprises sur provisions et transferts de charges	100	199
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-3 827	-150
Cessions d'immobilisations		
Autres charges sur opérations de gestion	-29	-99
Dotations aux amortissements et provisions	-3 799	51
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 727	49

31. Impôt sur les bénéfices

31.1 Intégration fiscale

La société Capgemini Consulting est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère la société Capgemini S.E., dont le siège social est situé 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

L'impôt sur les sociétés supporté par la société Capgemini Consulting est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

31.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Montants exprimés en milliers d'euros	Résultats avant impôts	Calcul de l'impôt 34,19 %
Résultat courant	24 476	8 368
Résultat exceptionnel	-3727	-1 274
Participation de l'exercice	-3603	-1 232
Résultat comptable avant impôt	17145	5 862
Différences fiscales	3946	1 572
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt apprentissage		
Crédit d'impôt famille		- 14
Crédit d'impôt mécénat		- 78
Crédit d'impôt recherche		- 613
Crédit d'impôt compétitivité emploi		- 882
Rappels d'impôt		
IMPOT SUR LES BENEFICES	5 624	5 624

31.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2018
Résultat net de l'exercice	11 522
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	5 624
Résultat avant impôt	17 146
Variation des provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour investissements	
Autres évaluations dérogatoires	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	17 146

31.4 Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018	Exercice 2017
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés	3 591	4 022
Congés payés		
Organic	410	349
Effort construction	121	93
Provisions réglementées :		
Provisions pour investissements		
Provisions :		
Provision IDR	8 391	8 237
Provision pour perte de change	17	15
Provision pour pertes à terminaison		
Provision pour restructuration		
Autres provisions	3376	
Ecarts de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	-4	- 5
Ecarts de conversion sur opérations non couvertes	- 4	29
Ecart de réévaluation des couvertures de change	- 24	5
Autres provisions		
Divers :		
TOTAL	15 874	12 745
Taux d'impôt sur différences temporaires	34,43 %	34,43 %
IMPOTS DIFFERES	5 465	4 388
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables		
Provision pour investissement		
IMPOTS DIFFERES	0	0

F. INFORMATIONS DIVERSES

32. Effectif moyen

Sur l'exercice 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Exercice 2018	Effectif
Cadres	1 138
Agents de maîtrise, et techniciens	5
Employés	30
TOTAL	1 173

33. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Capgemini S.E., dont le siège est 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

34. Engagements hors bilan

34.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions (contrats)	50
. Autres	
- Autres engagements donnés :	
. Engagements fermes d'achats	
. Engagement d'achats et ventes de devises à terme auprès de Capgemini S.E. (1)	
. Titres de participation	
. Engagements de location	759
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	809

- (1) Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelles de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Capgemini S.E. des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Capgemini S.E., cette dernière agissant en tant que

banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Devise	Position	Base devise (milliers)	Mark to Market (k€)	Date début	Date fin
CNY	Achat	12,51	0,01	01/01/2018	31/03/2019
CNY	Vente	12,51	- 0,01	01/01/2018	31/03/2019
CNY	Achat	50,00	- 0,07	01/01/2019	31/03/2020
GBP	Achat	87,51	0,69	01/01/2018	31/03/2019
GBP	Vente	87,51	- 0,69	01/01/2018	31/03/2019
GBP	Achat	350,00	6,48	01/01/2019	31/03/2020
INR	Achat	5 678,32	0,24	01/01/2018	31/03/2019
INR	Vente	4 171,47	- 0,14	01/01/2018	31/03/2019
INR	Achat	16 685,86	- 0,48	01/01/2019	31/03/2020
INR	Achat	6 771,17	- 4,99	01/01/2020	31/03/2021
INR	Achat	3 385,59	- 1,24	01/01/2021	31/03/2022
NOK	Achat	5,01	- 0,01	01/01/2018	31/03/2019
NOK	Vente	5,01	0,01	01/01/2018	31/03/2019
NOK	Achat	20,00	- 0,00	01/01/2019	31/03/2020
PLN	Achat	114,52	0,11	01/01/2018	31/03/2019
PLN	Vente	114,52	- 0,11	01/01/2018	31/03/2019
PLN	Achat	458,08	- 0,91	01/01/2019	31/03/2020
PLN	Achat	229,04	- 0,75	01/01/2020	31/03/2021
PLN	Achat	114,52	- 0,70	01/01/2021	31/03/2022
USD	Achat	200,01	8,27	01/01/2018	31/03/2019
USD	Vente	760,31	- 32,14	01/01/2018	31/03/2019
USD	Achat	800,00	15,84	01/01/2019	31/03/2020
USD	Vente	1 000,00	- 19,80	01/01/2019	31/03/2020

Montants exprimés en milliers d'euros		Exercice 2018
ENGAGEMENTS RECUS :		
- Engagements financiers		
. Effets escomptés non échus		
. Avals et cautions (contrats)		
. Autres		
- Autres engagements reçus		
. Garanties reçues de clients		
. Garantie de passif sur acquisition de titres de participation		2100
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		2100

34.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables

Néant.

35. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers euros	Valeur comptable des titres détenus		Pourcentage de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos
	Brute	Nette			
A. Renseignements concernant les filiales et participations					
1. Filiales (+50% capital détenu)					
JUNE 21 SAS	21320	21320	100	3047	971
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)					
TOTAL	21 320	21 320	100	3047	971

36. Engagements sur le personnel

36.1 Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 s'analyse comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2017	Variation	Exercice 2018
Engagement de retraite	10 357	- 565	9 792
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	-2 120	720	-1 400
Coûts des services passés non financés	0	0	0
PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE	8 237	155	8 392

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier 2018	10 357
Charge d'intérêts	141
Coût des services rendus au cours de l'exercice	740
Prestations servies	- 569
Changement de périmètre	
Ecart actuariel	-464
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	- 413
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DECEMBRE 2018	9 792

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2018 est le suivant :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2018
Coût des services rendus au titre de l'exercice	740
Charge d'intérêts	141
Amortissement des écarts actuariels (méthode du corridor)	256
Coût des services passés	
Prestations servies	
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	- 413
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	724

Les données relatives aux bénéficiaires prises en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

Exercice 2018	
Nombre de bénéficiaires	1 192
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	6
Age moyen des bénéficiaires (en années)	33

37. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

